



La formation d'aide-bibliothécaires au Rwanda : une résolution partielle du problème du personnel du domaine de bibliothéconomie et des sciences de l'information

Par **Muhebera Bizimana**,
Directeur de Bibliothèque/ Kigali Institute of Education,
Kigali, Rwanda

Meeting: 136. Education and Training
Simultaneous Interpretation: Not available

WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 74TH IFLA GENERAL CONFERENCE AND COUNCIL

10-14 August 2008, Québec, Canada

<http://www.ifla.org/iv/ifla74/index.htm>

Abstract

Il vaut mieux tard que jamais, dit-on. Quoique la formation des bibliothécaires dure depuis plusieurs années dans certains pays, au Rwanda, elle a seulement débuté en 2003-2004, par celle d'aides bibliothécaires (niveau Bac+2), au sein de Kigali Institute of Education (KIE). Une centaine de diplômés a été versé sur le marché de l'emploi, qui en réclame davantage. L'institut ne peut former jusqu'au niveau de licence, par manque d'enseignants qualifiés. Une coopération régionale et internationale résoudrait ce problème, permettant ainsi à la Sous Région des Grands Lacs Africains, spécialement le Rwanda, le Burundi et la République Démocratique du Congo de disposer d'une école de référence et ainsi résoudre le problème du personnel du domaine de bibliothéconomie et sciences de l'information lequel se pose avec acuité.

La formation du personnel des bibliothèques constitue un sujet de préoccupation dans la mesure où que c'est à peine que le métier commence à être connu au Rwanda. Il n'y a pas longtemps qu'une des sanctions disciplinaires était d'envoyer un agent à la bibliothèque. Peut-être était-ce avec raison, car ceux qui y étaient ne pouvaient mieux faire faute de formation. Une lueur d'espoir commence à renaître au Rwanda avec la formation d'aides bibliothécaires que forme Kigali Institute of Education (KIE, en sigle).

Importance des bibliothèques

Les bibliothèques existent depuis des siècles. Elles jouent un rôle dans le développement et la promotion des sociétés, du moins, pour celles qui ont compris leur importance. Selon

DENIS PALLIER, elles sont à la fois un instrument de travail (et de loisir culturel) et un conservatoire du patrimoine intellectuel de l'humanité¹. Pour Françoise Danset², elles ont pour mission de rassembler, de conserver, de transmettre des documents sur lesquels sont consignés les savoirs et les connaissances acquises au cours de l'histoire de l'humanité, ainsi que les témoignages de la création artistique et littéraire.

Conscients de leurs missions, les pays ont développé différents types de bibliothèques, notamment les bibliothèques nationales, les bibliothèques spécialisées ou de recherche, les bibliothèques universitaires, les bibliothèques scolaires et les bibliothèques publiques. Le Rwanda fait quelques pas, mais est encore au stade embryonnaire.

Situation des bibliothèques au Rwanda

La Bibliothèque nationale ainsi que d'ailleurs les Archives Nationales fonctionnent actuellement comme des services au sein du Ministère de la Culture. Leurs statuts est à présent en études et sera déterminée ultérieurement. Aucun bâtiment n'existe à ce jour pour abriter ces institutions. Certaines écoles primaires et/ou secondaires disposent des bibliothèques. Il n'existe presque pas de bibliothèque publique, même si certains auteurs en disent autrement. Leur information n'est pas vraie.

Mariétou Diongue Diop³ note ce qui suit pour le Rwanda :

- a) Existence d'une bibliothèque nationale.
- b) Bibliothèques scolaires : inférieur à 50
- c) Existence au moins d'une bibliothèque universitaire
- d) Centres de documentation : inférieur à 50
- e) Bibliothèques publiques : plus de 100

Dans le même ouvrage, un autre article intitulé : « Quelques données par pays sur les bibliothèques publiques et scolaires en Afrique », parlant de données ressorties d'une enquête menée en février 2005, a relevé : 11(onze) bibliothèques publiques (dont 8 marchent bien) qui étaient sous la responsabilité du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et des Sports(Division de la promotion de l'écrit et des droits d'auteur) et dans la gestion quotidienne, confiées aux entités administratives décentralisées (provinces). On notait également une vingtaine de bibliothèques associatives, une centaine de bibliothèques scolaires sous la supervision des écoles : leur encadrement était envisagé à travers le Bibliobus (bibliomalle) piloté par la Bibliothèque populaire de l'Extension Universitaire de Butare.

De ces données tirées d'un même ouvrage, il y a lieu de se demander, par exemple, l'effectif réel de bibliothèques publiques : onze ou une centaine. Selon les informations recueillies auprès de la personne citée comme personne ressource, ces bibliothèques

¹ PALLIER, Denis, 1997. *Les bibliothèques*. 8^e ed.- Paris : PUF

² DANSET, Françoise, Les bibliothèques. In : Quiñones, Viviana (dir), *Faire vivre une bibliothèque jeunesse : Guide de l'animateur*.- Paris : La Joie par les livres, 2005, p.27-32.

³ Mariétou Diongue Diop, Les bibliothèques en Afrique francophone. In : Quiñones, Viviana (dir), op.cit. p.33-39

publiques furent des tentatives reposant essentiellement sur le bénévolat des animateurs, qui, de fois, n'avaient pas de formation bibliothéconomique. Ceci eut pour conséquence, qu'aucune de ces dites bibliothèques ne dut dépasser le stade expérimental pour devenir réellement opérationnelle.

Formation des bibliothécaires

L'importance de ressources humaines reste indéniable pour une bonne marche des institutions. Dominique Arot⁴ disait ceci : Plus que jamais nous avons besoin de bibliothécaires pour nourrir des contenus, pour sélectionner des informations pertinentes, pour aller au devant des publics, pour occuper l'espace social entier de la bibliothèque, sur place et à distance, pour mettre en relation les collections des bibliothèques d'une région, d'un pays, de l'Europe et du monde. Il leur faudra aussi trouver leur place dans les circuits de production et de diffusion de l'information et de la documentation en étant capables d'aborder les questions économiques et juridiques : comment négocier des licences d'usage collectif, comment constituer dans l'intérêt de leur public des centrales d'achat de documents numérisés, par exemple.

Ainsi, la formation des animateurs des institutions documentaires est indispensable. Comparativement à ce qui se passe dans d'autres pays, la formation d'aides bibliothécaires au Rwanda existe seulement depuis l'année académique 2003-2004. Ailleurs, selon Denis Pallier, Dewey est le fondateur de la première école de bibliothécaires américaine, à l'Université de Columbia (1887). En Angleterre, une formation à plein temps de bibliothécaires fut organisée en 1915, à l'Université de Londres, avec l'aide de la fondation Carnegie... En Europe, le Danemark dès 1918, l'URSS dans les années 30, développent des systèmes complets de formation⁵.

Après le génocide, le secteur de bibliothèques était dépourvu du personnel qualifié. Les quelques rares professionnels disponibles organisaient des formations sur le tas, dans le but de fournir quelques compétences bibliothéconomiques de base aux employés des bibliothèques, spécialement universitaires.

Comme la formation assurée était insuffisante, une formation plus poussée devenait de plus en plus indispensable. Du travail collaboratif des professionnels existants naquit l'idée de mettre en place un département de bibliothéconomie et sciences de l'information au sein d'une institution académique du Rwanda. Kigali Institute of Education (KIE) s'engagea à organiser une formation diplômante. Grâce à une coopération sous régionale, des experts invités du Burundi et de l'Ouganda, s'associèrent à leurs collègues qui étaient sur place pour élaborer un programme s'étendant sur quatre ans (Niveau A0), avec une possibilité d'obtention d'un diplôme intermédiaire de niveau A1, après deux ans de

⁴ AROT, Dominique, 1997. *Quelles bibliothèques pour demain en Europe ? Les bibliothèques européennes face aux évolutions politiques, sociales et techniques* – Site de l'Enssib. Document en ligne, consulté le 2008-04-13.< site <http://enssibal.enssib.fr/autres-sites/csb/csb-interventions/csb-buda.html>>

⁵ PALLIER, Denis, op.cit., p.55

formation. Ce programme a été approuvé par les organes compétents de KIE. A cause du manque du personnel enseignant, seulement la formation de niveau A1 est dispensée. C'est celle d'aides bibliothécaires. Elle est organisée sous la formule d'enseignements du soir (17h30 à 20h30), du lundi au vendredi, et de fois le samedi, avant midi.

Les premiers diplômés sont sortis en 2005.

Tableau n° 1 : Effectifs diplômés de KIE de 2005 à 2007

Année	Effectifs diplômés
2005	51
2006	31
2007	27
Total	109

Source : Direction des Services académiques de KIE

Comme on peut le constater, jusque 2007, cent et neuf (109) diplômés ont été formés. Cela est certes un début encourageant mais insuffisant par rapport au besoin réel. Une des raisons de la diminution du nombre de diplômés est le fait que les candidats préfèrent se faire inscrire dans les universités ayant un cycle de licence (bac+4).

Le marché de travail actuel et potentiel au Rwanda

Les diplômés formés à KIE ont été embauchés dans les bibliothèques universitaires et scolaires , d'autres sont restés dans leurs anciens postes, ou encore sont dans d'autres secteurs.

Dans toutes les bibliothèques, l'on a ou l'on aura besoin des professionnels de bibliothèques et sciences de l'information. Les bibliothèques scolaires devront à l'avenir avoir besoin d'un nombre considérable de bibliothécaires. En 2007, l'on comptait 2370 écoles primaires et 643 écoles secondaires publiques et privées (cfr tableau 2).

Tableau 2 : Effectif Ecoles primaires et secondaires

Bibliothèques Scolaires	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04	05	06	07	Total
Primaire	2093	2142	2172	2203	2262	2295	2323	2370	2370
Progression annuelle	-	49	31	30	59	33	28	47	
Secondaire (Privée+Publique)	363	376	393	405	504	553	579	643	643
Progression annuelle	-	13	17	12	99	49	26	64	
Total général		62	48	42	158	82	54	111	3013

Source : De l'auteur, à partir des Statistiques 2007 : Enseignement Primaire & Enseignement Secondaire. Ministère de l'Education : Unité de la Planification, Politique et Renforcement des capacités.

De l'analyse du tableau ci-dessus, il convient de relever qu'il sera difficile de couvrir les besoins du pays en professionnels de bibliothèques et sciences de l'information, si KIE continue de former avec un tel rythme. Les diplômés de niveau A1 ne sont pas qualifiés à occuper certains postes, notamment ceux de direction. Au cours de ces années, nous avons constaté que certaines institutions qui recrutaient des bibliothécaires de niveau A0 (Bac+5) n'ont pas pu trouver des postulants, même après une relance de l'offre.

Des universités et instituts supérieurs sont nés, spécialement privés. Au Rwanda, on compte actuellement 28 universités et instituts supérieurs. Certaines institutions n'ont pas encore obtenu d'agrément. Les bibliothèques universitaires sont les plus développées et celles qui utilisent un nombre considérable d'aides bibliothécaires : à KIE par exemple, nous avons 8 et un recrutement est en cours pour augmenter l'effectif jusqu'à 14.

D'autres institutions qui ont besoin des professionnels en bibliothéconomie et sciences de l'information sont des ONG, des districts, des provinces, des secteurs, des ambassades, des ministères, etc.

S'agissant des ministères, certaines ont des bibliothèques, bien que de fois, la fonction soit multifacettes, comme celle de bibliothécaire/Documentaliste/Archiviste. Les attributions comprennent celles d'un archiviste.

Importance de la coopération dans le développement des bibliothèques au Rwanda

Nul n'ignore l'importance de la coopération dans le développement des bibliothèques, que cela soit au niveau local, régional ou international. Selon Ross Shimmon⁶, les bibliothèques collaborent en matière de gestion des collections, afin d'éviter les doubles d'œuvres coûteuses et pour favoriser la cohérence régionale. Elles coopèrent aussi pour la formation du personnel. Des consortia des bibliothèques(p7) négocient des licences d'achat et d'utilisation de publication électroniques tant au niveau régional que typologique. Nous pensons, pour notre part, que le Rwanda a besoin d'une telle coopération.

En ce qui est de la formation de bibliothécaires, le Rwanda a besoin d'un soutien pour former ne fut-ce qu'une génération de bibliothécaires de niveau licence et master. Certains d'entre eux pourront devenir des formateurs et d'autres des formateurs de formateurs. Un soutien régional et international est le bienvenu pour appuyer ces efforts qui sont consentis localement. Le Tribunal Pénal International pour Rwanda (TPIR) envoie déjà des spécialistes en bibliothéconomie pour appuyer le programme. Un exemple à suivre. KIE avait consenti le paiement de services d'un professeur qui serait le responsable du programme. Jusqu'à présent, l'appel d'offres régional n'a pas encore trouvé de répondant.

Un enseignement adapté

L'enseignement qui est dispensé au sein de KIE devra être de qualité et basé sur les technologies de l'information et de la communication. Ross Shimon⁷ disait que

⁶ Shimmon, Ross, *Le rôle fondamental des bibliothèques dans la Société de l'information*, Site de l'IFLA. Document en ligne, consulté le 2008-04-24. < http://www.ifla.org/III/wsis_af.html >

⁷ Shimmon, Ross, op cit.

l'application rapide des nouvelles technologies dans les bibliothèques implique l'évolution constante des savoirs des personnels de bibliothèques pour leur permettre d'assister leurs utilisateurs dans l'exploitation des données disponibles.

Perspectives d'avenir

Les aides bibliothécaires formés à ce jour constituent un début prometteur pour un pays qui n'avait pas d'école de bibliothéconomie. Pousser la formation de KIE jusqu'au niveau de licence et de master nécessite la présence de formateurs. Je crois que la coopération régionale et internationale peut y apporter sa contribution. C'est par exemple la mise à la disposition de KIE d'un nombre d'enseignants qualifiés qui pourrait aider, d'une part à former pendant quelques années quelques promotions d'étudiants de niveau de licence d'abord puis de master. Ceux-ci pourront plus tard former aussi les autres. Une intervention dans le cadre de la Coopération Internationale permettrait également aux apprenants venus du Rwanda d'être en contact direct avec ce qui se fait dans d'autres pays. Dans ce cas des bourses d'études ou des stages de formation seraient nécessaires. Des formations à distance pourraient de même aider, car cela permet de minimiser les frais de voyage et de séjour.

La formation à KIE redynamisée permettrait de disposer d'un centre de formation qui servirait la sous-région des Grands Lacs Africains, spécialement le Rwanda, le Burundi et la République Démocratique du Congo.